

FORMATION

Savoir accompagner les cédants à la transmission de leur ferme

(co-portée en alternance avec Réseau Civam)

Dates : **lundi 20 et mardi 21 JUIN 2022**

Lieu : locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre à **Bagnolet** – 93170

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : J1 10h00 - 18h00 / J2 _ 9h00 – 17h00

Modalité de formation : en présentiel

Organisme de Formation : Fadear.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Contexte

Alors que 45% des agriculteurs.trices vont cesser leur activité d'ici 2026, la transmission de leurs fermes est un enjeu majeur de renouvellement des actifs agricoles, du maintien du tissu rural et de la souveraineté alimentaire des territoires, accompagner les cédants bien en amont de leur transmission est encore difficile et quand cet anticipation est effective, bien d'autres freins peuvent intervenir (psychologiques, cognitifs, administratifs, financiers, fonciers, etc.). L'accompagnement des cédants est alors un levier essentiel pour stabiliser et pérenniser la démarche de transmission sur plusieurs années.

Public

Cette formation s'adresse à des salarié-e-s (animateur-trice-s, accompagnateurs/trices, formateurs/trices de structures de développement agricole, agents de développement des Communautés de Communes, Pays, Chambres consulaires) et bénévoles accompagnateurs_trices qui souhaitent monter en compétences sur le thème de la reprise d'entreprises agricoles et rurales par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et d'outils/méthodes pour l'accompagnement de cédants dans la transmission de leur ferme. Cette formation s'adresse aussi bien aux personnes qui souhaitent s'outiller pour démarrer l'accompagnement des cédants qu'aux personnes ayant déjà démarré et souhaitant se perfectionner.

Pré-requis : Aucun

Démarche & Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences pour accompagner les futurs cédants dans la construction de leur projet de transmission // Construire un cadre d'accompagnement à la transmission dans sa structure
- Comprendre où en est le cédant (psychologiquement) à la veille de transmettre
- Identifier toutes les questions auxquelles le cédant doit/peut répondre pour élaborer son projet de transmission
- Construire / acquérir des outils pour sensibiliser puis accompagner les cédants dans la construction de leur projet de transmission et identifier le cadre partenarial et financier pour la mise en œuvre de ses outils
- Savoir se positionner en tant qu'accompagnateur transmission

*Remarque : afin d'aller plus loin dans ce domaine, nous vous conseillons de suivre la formation que nous organisons les **7 et 8 Novembre 2022** : **Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la Transmission des entreprises agricoles** à Bagnolet (intervention Francis Varennes, juriste-fiscaliste) (2 jours) qui permettra d'aborder les questions juridiques, sociales et fiscales autour de la Transmission et d'être capable d'orienter et accompagner les cédant_e_s dans leurs prise de décision et de mise en œuvre de leur projet de transmission.*

Moyens pédagogiques

- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Apports méthodologiques
- Témoignage
- Exercices/ateliers en salle

Intervenant_e_s

Interventions d'animateurs/trices des réseaux CIVAM (Emeline Jarnet CIVAM IT 35) et ADEAR (Delphine Guilhot, Addear 42), témoignage d'un_e cédant_e, retour sur la construction et la prise en main de plusieurs outils d'accompagnement à la transmission, apports théoriques, appui sur les expériences de chacun, travail en groupe.

+ Animation – Facilitation : Manon Bardin, - Julien Melou, animatrice_teur Fadear

Contenu Jour n°1 :

- *Tour de table des attentes spécifiques et interconnaissance, rappel des objectifs et déroulement des séquences ;*
- Les « grands enjeux » de la transmission, partager un objectif commun
- L'analyse des besoins d'un cédant à partir de son témoignage (apports théoriques, grille d'analyse).
- Les grandes étapes de la transmission : Préparer / Rencontrer / Négocier / Choisir
- Bilan et retour sur les acquis de la journée.

Contenu Jour n°2 :

- Ajustement aux acquis des stagiaires, rappel du déroulé de la séquence ;
- Quels outils d'accompagnement pour chaque étape de la transmission : focus sur certains outils d'accompagnement (sensibilisation, formation, accompagnement)
- Les partenaires et dispositifs financiers « mobilisables » sur son territoire pour accompagner la transmission
- La posture d'accompagnateur_trice.
- *Bilan de formation.*

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiches d'évaluation et séance d'évaluation en fin de formation.

CONDITIONS GENERALES

Coût formation **420 €** pour 2 jours de formation (14 heures de formation) (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear.



Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT (fonds de formation) des frais pédagogiques et de votre salaire du jour en formation jusqu'à hauteur du SMIC sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences Ocapiat.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Frais Divers du stagiaire Frais de déplacement et d'hébergement à la charge de la structure employeuse. Prise en charge du repas du déjeuner par la FADEAR (OF) sur place.

Contact inscription Julien Melou animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation **lundi et mardi 20 et 21 Juin 2022 à Bagnolet**
Savoir accompagner les cédants à la transmission de leur ferme (formation n°A)

Nom Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel et E-Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO

9 ROBESPIERRE
 OU
 3 GALLIENI

BUS

152 RÉPUBLIQUE
 ➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
 Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
 Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

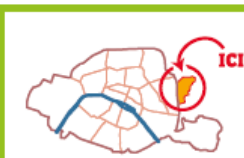
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

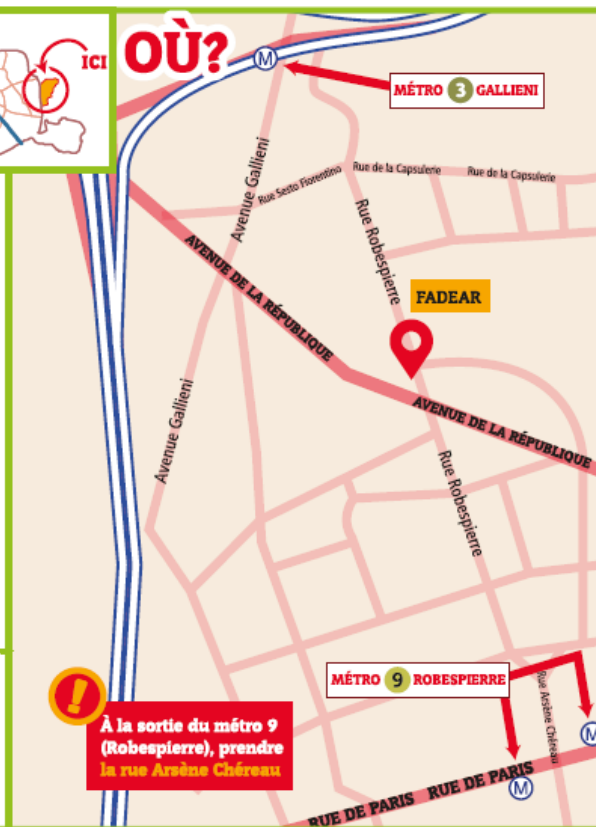
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
 Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
 Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».



OÙ?



CONTACTS



104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
 Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org